

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2023

N° 2023-427 ETUDE HYDRAULIQUE, FORAGE ET INSTALLATION D'UN PIEZOMETRE PREALABLE A LA CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS DE CHANTONNAY- DEVIS ARGISOL

Nomenclature des actes : 1.7

Vu les lois et règlements en vigueur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment ses articles L 5211-9 et L 5211-10,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-161 du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2020 donnant délégation à Madame la Présidente,

Considérant la future construction de la médiathèque intercommunale du pays de Chantonnay, il est nécessaire de surveiller la potentielle remontée d'eau sur site et ainsi adapter les fondations de la future extension de la médiathèque.

Considérant la nécessité d'effectuer une étude hydraulique, d'effectuer un forage et une installation d'un piézomètre dans la cour de la future médiathèque,

LA PRESIDENTE DÉCIDE CE QUI SUIT

Article 1 : La Présidente décide donc de signer le devis de l'entreprise « ARGISOL » pour un montant de 3 420.60 € HT, soit 4 104.72 € TTC.

Article 2 : Les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au Budget de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire et sera transmise en la forme légale.

À CHANTONNAY, le 22 Novembre 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 22/11/2023.